

Fabriquer une crise du logement

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1980)**

Heft 572

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fabriquer une crise du logement

Les associations d'habitants des différents quartiers occupent des logements vides, l'objectif est d'attirer l'attention de l'opinion publique et des autorités sur le millier d'appartements inoccupés en ville de Genève — la plupart dans des immeubles anciens, donc à bas loyer — alors même que chacun s'accorde à constater l'existence d'une nouvelle crise du logement.

Une crise du logement ne tombe pas du ciel, surtout quand elle ne correspond pas à une brusque augmentation de la population; elle est le résultat d'une série de comportements, de calculs économiques guidés par l'intérêt. Geler des appartements, c'est restreindre l'offre de logements et favoriser une pression à la hausse sur le prix des loyers. S'abstenir d'en construire conduit au même résultat et dans ce domaine — les chiffres sont clairs — pouvoirs publics et promoteurs privés se donnent la main.

Ce n'est pas tout. Depuis deux ou trois ans, la mode est à la rénovation. Si de beaux ensembles architecturaux ont pu ainsi subsister, ce n'est pas toujours au bénéfice des locataires; on a donné dans le prestige, duplex et mansardage à gogo. Résultat — c'est un exemple — plus de 2000 francs par mois le 4 pièces + cuisine, ou alors l'appartement au plus offrant.

L'IDÉE DU CONSEILLER

Parlons encore d'autres appartements vides, ceux des beaux quartiers dans les immeubles résidentiels, pied-à-terre pour étrangers fortunés qui ont fait là un placement sûr. Ajoutons-y les nombreux logements affectés, sans autorisation ou avec autorisation trop facilement accordée, à des activités commerciales, alors que des bureaux vides et neufs se comptent par milliers à Genève.

Voilà un faisceau d'éléments qui constituent un beau jour une crise du logement. Si vous y ajoutez le fait que le conseiller d'Etat responsable du logement ne brille pas par son imagination — sa grande

idée, l'allocation-logement ou aide à la personne consiste à faire payer par le contribuable les aberrations du marché immobilier — et que le Grand Conseil fait traîner en longueur la concrétisation de l'initiative socialiste pour la protection de l'habitat, vous comprendrez que le sort du locataire genevois n'est pas rose.

PS. Nous ne dirons rien des plaisantins de la Fédération romande immobilière qui s'inquiètent parce que le projet de nouvelle loi sur l'acquisition d'immeubles par des étrangers ne prévoit plus la possibilité pour ces derniers d'acheter des HLM. Grave menace pour le logement «social»!

**PÉNURIE?
VOUS AVEZ DIT PÉNURIE?**

LOGEMENTS CONSTRUITS ET MIS EN CHANTIER: GENÈVE 1976-1980

			<i>Sans l'aide des pouvoirs publics</i>		
	<i>Par les pouvoirs publics</i>	<i>Avec l'aide des pouvoirs publics</i>	<i>Plan financier contrôlé</i>	<i>Plan financier libre</i>	<i>Total</i>
CONSTRUITS					
1976	151	1391	508	361	2411
1977	105	1740	626	367	2838
1978	358	1439	350	540	2687
1979	198	1477	43	570	2288
1980 (9 mois)	70	527	151	517	1265
MIS EN CHANTIER					
1976	65	1909	437	395	2802
1977	17	1612	12	440	2081
1978	70	766	254	744	1834
1979	2	625	412	788	1827
1980 (9 mois)	89	381	174	814	1458

A louer, affaire unique

Au cœur de COLOGNY, sur une parcelle arborisée de 20.000 m², vue imprenable sur lac, dans un cadre idyllique et de tranquillité absolue

maison de maître

de 18 pièces + dépendances 5-6 pièces pour intendant ou gardien. Convientrait particulièrement pour ambassade, délégation, représentation internationales ou autre, etc.

Disponible tout de suite ou à convenir.

Loyer mensuel: Fr. 35.000.-

Renseignements: Tél. 21 51 11

C.G.I.

Compagnie de Gérance Immobilière
11, rue Général-Dufour

3304

Et les charges?

(annonce parue ces jours-ci dans les bons quotidiens genevois)